

DÉCISIONS

DÉCISION DU CONSEIL

du 19 décembre 2011

portant nomination d'un membre allemand du Comité économique et social européen

(2012/1/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

DÉCIDE:

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 302,

Article premier

vu la proposition présentée par le gouvernement allemand,

M. Jörg FREIHERR FRANK VON FÜRSTENWERTH, *Gesamtverband der Deutschen Versicherungswirtschaft e.V.* est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2015.

vu l'avis de la Commission européenne,

Article 2

considérant ce qui suit:

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

(1) Le 13 septembre 2010, le Conseil a adopté la décision 2010/570/UE, Euratom, portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2010 au 20 septembre 2015 ⁽¹⁾.

Fait à Bruxelles, le 19 décembre 2011.

(2) Un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la fin du mandat de M. Joachim WUERMELING,

Par le Conseil

Le président

M. KOROLEC

⁽¹⁾ JO L 251 du 25.9.2010, p. 8.